

PROJET BATSALLE (entrée est de la ville)

PAU

Ce projet vise à remodeler l'entrée est de la ville, du bas des allées de Morlaàs jusqu'au début des rues Castetnau et Faisans.

L'association a fourni un [dossier des observations](#) lors de la consultation publique légale. Au final, si certains progrès sont à noter, nous restons déçus du manque d'ambition de la part de la mairie pour réduire le recours à la voiture et contraindre le trafic de transit :

- La mairie souhaite réorienter le flux auto sur Alsace Lorraine sans contraindre la traversée du centre ville via Castetnau
- La mairie souhaite faire grimper la part modale du vélo (objectifs PDU) mais impose 3 nouveaux rond points sans aménagements sécuritaires
- La mairie souhaite réduire l'utilisation de la voiture (objectifs PDU), mais ne supprime pas le trafic nord/sud via les rues résidentielles (Béarn, Richelieu, Carbonnières, Russel)



Proposition de l'association d'implantation d'un rond point à la hollandaise. Non retenu par les services techniques de la ville.

Les conditions de circulation à vélo vont donc partiellement s'améliorer, mais la priorisation des mobilités actives ne se concrétise toujours pas dans les aménagements qui vont orienter les mobilités des 15 prochaines années.

▲ Les points positifs

- Intersections en trottoirs traversants
- Rue St James et Vigny en sens unique
- Place Arribes traitée en zone de rencontre
- 30 arceaux vélo répartis en 5 lieux

▼ Les points négatifs

- 3 rond points sans aménagement satisfaisant
- Expérimentation rond point à la hollandaise : non retenue
- Pas de contrainte de circulation auto pour éviter le centre ville

ALLÉES CATHERINE DE BOURBON (voies direction autoroute)

PAU

Travaux de pérennisation des pistes cyclables expérimentées sur 2020/2021.

▲ Les points positifs

- Piste cyclable surélevée
- La voie verte coté est va être reprise et surélevée de manière à éviter la stagnation de l'eau

▼ Les points négatifs

- Pistes cyclables en béton : pourquoi pas en bitume de manière à favoriser le roulement ?
- Pas de liaison avec le parking de covoiturage de l'autoroute

BOULEVARD DE LA PAIX

PAU

En février 2021, les services techniques nous présentait les travaux à venir sur cet axe structurant. Les plans étaient réalisés, les aménagements décidés, nous étions donc devant un projet arrêté sur lequel les remarques que nous avons faites ne pouvaient plus être prises en compte.

Aujourd'hui les travaux sont quasiment terminés et les aménagements cyclables sur un tel axe structurant sont extrêmement décevants.



Exemples d'aménagements cyclables réalisés boulevard de la paix.

- A gauche, une bande non protégée dont la largeur se réduit pour créer une bande anti emportierage
- A droite, absence d'aménagement à l'intersection avec l'avenue Léon Blum

Nous avons fait part aux élus du manque d'ambition de ces aménagements et que l'objectif de 10% de part modale du vélo en 2030 que l'agglomération s'est elle-même fixée, ne pouvait pas être atteint avec de tels aménagements.

Les élus nous ont rappelé que l'association n'est pas décisionnaire et que nous devrions être satisfaits car maintenant 3 km du boulevard étaient « traités ».

Double sens cyclables

PAU



Nous avons demandé à ce que l'ensemble des rues situées en zone 30 soient clairement indiquées comme double sens cyclables (CDR R110-2) ou que les arrêtés municipaux nous soient communiqués.



La mairie est favorable à la généralisation du double sens cyclable en zone 30. L'association a donc fourni aux services techniques la liste des rues de Pau qui doivent être mises aux normes.

Cédez le passage aux feux

PAU



La généralisation des cédez le passage cyclistes aux feux a été actée en réunion pour tourner à droite.



Par contre, la possibilité d'aller tout droit ou à gauche suivant les configurations n'a pas été retenue par les élus.

